MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°165– AOUT/SEPTEMBRE 2021



LE MOT DU MAIRE

Jeudi 30 septembre 2021, le conseil municipal a validé le projet de city stade tant attendu par la jeunesse marollaise. L'installation est programmée pour le printemps prochain. Ce nouvel équipement permettra aux jeunes de pratiquer différents sports de plein air : basket, volley, football et bien d'autres encore.

L'ancien terrain de basket situé au fond de la plaine du stade accueillera cette aire multisport. Cet emplacement a été retenu pour des raisons évidentes de sécurité : en effet, aucun véhicule ne circule à proximité immédiate. Cela permet également de restaurer un terrain très peu utilisé depuis de nombreuses années.

Ce projet s'inscrit tout naturellement dans le cadre de l'opération Terres de Jeux 2024 à laquelle notre commune a récemment adhéré. Elle a pour objectif de célébrer les Jeux Olympiques de Paris sur tout le territoire français et d'encourager la pratique de sports. Nous ne manquerons pas de vous informer des manifestations liées à cet événement.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Conseil municipal : p 2



Associations : p 6/7/8



Journée du patrimoine: p 9

Compte rendu du conseil municipal

Du jeudi 30 septembre 2021—20h30

Le compte-rendu en date du 08 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.
Les membres du Conseil Municipal **approuvent les décisions suivantes à l'unanimité des membres présents et représentés**, c'est-à-dire **19 VOTANTS, à l'exception de la décision n° 12, relative à l'intervenante sport**.

SDESM : Enfouissement des réseaux Hameau de Saint Donain et RD N°411
Considérant l'avant-projet sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux Hameau de Saint Donain et RD N°411 ;
Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 129 245.00€HT avec un coût à la charge de la commune s'élevant à : Haute tension : 38 774.00€HT et Réseaux Communications Electroniques : 43 106.00€TTC (hors subvention FER).

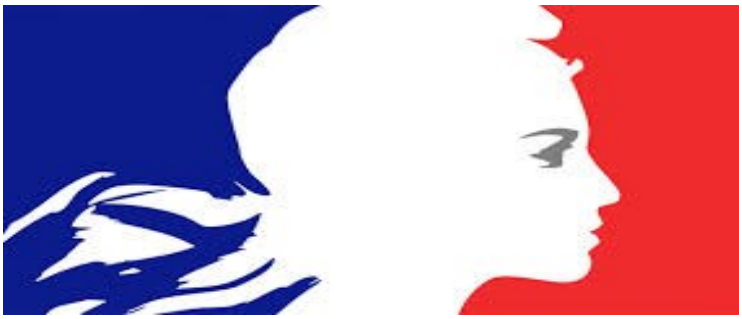
Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)
Selon l'article 242 de la loi des finances n°2018-1317 pour 2019, un compte financier unique est mis en œuvre, à titre expérimental, par les collectivités territoriales volontaires, qui a pour objet de substituer, durant la période d'expérimentation, au CA ainsi qu'au CG, un compte financier unique et qui permet d'apprécier l'image fidèle du patrimoine communal.
La candidature de la commune de Marolles-sur-Seine a été retenue pour participer à l'expérimentation de ce compte financier unique pour les exercices 2022 et 2023 qui s'appliquera au budget principal et au budget annexe du CCAS, à l'appui d'une convention avec l'Etat.

Convention avec les Cars Moreau pour les transports piscine-école élémentaire – exercice 21- 22
Monsieur le Maire informe des évolutions en termes de créneaux horaires pour l'année scolaire 2021-2022. Une demande de prix auprès du prestataire Cars Moreau a été effectuée dont l'offre de prix est plus intéressante à prestation équivalente, à savoir 81,82€HT soit 90.00€TTC par séance.

Renouvellement du contrat de l'intervenante en musique – 2021-2022
L'école élémentaire sollicite le renouvellement du contrat de l'intervenante en musique pour l'année scolaire 2021-2022. Hormis le changement d'intervenante, les conditions du contrat initial demeurent inchangées et portent sur une base de 19,50 h annualisées avec un taux de 22.00€ de l'heure.

Frais de scolarité communes extérieures : 2021-2022
Le Maire explique au Conseil Municipal, que les enfants inscrits en 2021-2022 issus de communes extérieures faisaient déjà partie de nos effectifs par dérogation scolaire auprès de nos écoles, soit **1 enfant de Montereau-Fault-Yonne : 550.00€, 2 enfants de Pailly : 1 100.00€ et 1 enfant de Gravon : 519.00€.**

Frais de scolarité pour Barbey et Courcelles-en-Bassée pour 2020-2021 : Le Maire détaille les frais de fonctionnement, à l'école élémentaire, réalisés pour l'année 2020-2021. Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 80 791.00€, avec un effectif de 157 élèves, soit un coût de 514.59€ par élève.
Ainsi la participation pour **Barbey avec 6 enfants** scolarisés s'élève à **3 087.54€** et pour **Courcelles-en-Bassée totalisant 9 élèves 4 631.33€.**



Avis sur le projet « Majestic » de la ville de Montereau : Ce point est retiré de l'ordre du jour dans l'attente de renseignements complémentaires.

Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes spectacle enfants
Monsieur le Maire informe que le samedi 27 novembre 2021 aura lieu, à la Salle des Fêtes de Marolles-sur-Seine, un spectacle de noël, « Rudolph un conte musical de Noël » par la Compagnie Princesse Moustache, proposé aux enfants de la commune et subventionné par le Comité des Fêtes et la commission animation. La participation financière conjointe à hauteur de 50% s'élève à 583.67€ chacun.

CCPM : avis sur le rapport annuel relatif au prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020
Ce rapport a pour objectifs de fournir les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité de gestion du service public de l'eau potable, ses évolutions et ses facteurs explicatifs tout en assurant une plus grande transparence sur la gestion du service public vis-à-vis des usagers et inciter de ce fait à une meilleure maîtrise des coûts.

Modification du périmètre du SDESM par adhésion de nouvelles communes
L'adhésion des communes de Dampmart, Claye Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres le Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé en Goële, Moussy-le-Neuf, Oissery, Precy sur Marne, Villevaudé et Vinantes au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) est approuvée.

Modification des statuts du SDESM dont les éléments majeurs sont passés en revue par M. le Maire, s'agissant des articles 3, 6, 7.1, 7.2, 11 et 12. Le document est accessible en mairie.

Intervenante sport avec le Club Braytois : La convention est renouvelée pour 2021-2022 à raison de 8 heures hebdomadaires pour les prestations de l'intervenante sport, pour un montant de 43€ de l'heure.
VOTE : 15 voix POUR 4 ABSTENTIONS

Tarification des locations des salles communales : La revalorisation des cautions aura lieu au 01/01/2022.

	Salle des Fêtes	Foyer Rural
WEEK-END		
Particuliers	750€ *Caution à 1 500.00€*	350€ *Caution à 1 000.00€*
Associations	300€	200€
Entreprises (Opération lucrative)	1 500€	700€

Choix du fournisseur du terrain multisports :

Le Maire rappelle la volonté de l'équipe municipale de doter la commune, d'un terrain multisport à destination des jeunes marollais.
L'offre retenue est celle de Casal Sport : terrain multisports, en ossature acier, qui comporte les équipements permettant la pratique du foot/hand/basket ou encore du tennis, badminton ou volley. L'offre globale et forfaitaire s'élève à 44 137.30€HT soit 52 964.76€TTC, elle comprend également un portillon d'accès et une table de ping-pong pour l'extérieur, tous deux gratuits comme l'explique M. Fontaine.

Séance levée à 22h45
Prochain conseil : 18/11/2021 à 20h30



RENTRÉE DES CLASSES
École élémentaire



La rentrée des élèves le 2 septembre fut très particulière puisque pour la première fois les parents n'ont pas pu être autorisés à accompagner les enfants dans la cour de récréation.

Ce moment de convivialité tant attendu chaque année par les enfants, parents et enseignants n'a pu avoir lieu en raison des contraintes liées à la crise sanitaire…

L'équipe enseignante se joint à moi pour souhaiter aux 154 élèves de l'école élémentaire une excellente année scolaire et nous espérons de tout cœur que cette nouvelle année sera la plus «normale » possible compte-tenu des circonstances.

Je reste à la disposition des familles par mail : ce.0770650n@ac-creteil.fr ou par téléphone : 07 49 37 36 60.

Alors surtout, n'hésitez pas à me contacter en cas de besoin…

La Directrice, Christelle CATTAERT GALLAND



RENTRÉE DES CLASSES
École maternelle

A l'école maternelle, la rentrée s'est également très bien passée.

Parents, enfants, enseignantes et ATSEM se sont adaptés au protocole sanitaire pour le bien-être de tous.

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue de l'Écluse



Après la rue de l'ancien pont, nous arrivons à la rue de l'Écluse. Comme le nom l'indique, cette rue conduit à l'écluse de Marolles.

A partir de 1890, le transport par voie d'eau se développe beaucoup. Il apparait donc nécessaire d'aménager les voies navigables. Il est alors décidé la création de la dérivation de Marolles.


L'écluse de Marolles le 20 juillet 1897

Cet ensemble comprenait :
- le creusement d'un canal long de 2047 mètres
- la construction d'un barrage sur la Seine en amont du canal
- une écluse fermant le canal à l'aval
- un pont métallique d'une longueur de 21,80 mètres permettant au chemin départemental numéro 29, le franchissement de ce canal ;

Les travaux commencèrent en 1892 pour se terminer en 1897.

En 1957, l'écluse fut élargie et en 1961 ses portes furent électrifiées.

Le 5 juillet 1972, à 6 heures 30 une digue située en amont du barrage s'effondra. Alors fut prise la décision de construire un nouveau barrage, d'élargir le canal au grand gabarit, de bâtir une nouvelle écluse parallèle à l'ancienne et d'agrandir le pont de Saint-Germain. Tous ces travaux se terminèrent en 1975.

Notre rue de l'Écluse aurait pu changer de nom pour s'appeler rue des deux écluses. Mais au fait, comment s'appelait-elle avant la construction de l'écluse ?
Eh bien, nous trouvons la réponse sur le cadastre de 1842 : elle s'appelait la rue du Trou, probablement en raison d'une grande mare parallèle à la Seine qui se situait au bout de la rue.


Travaux d'agrandissement de l'écluse en 1957

ERRATUM

Rendons à César !...

Dans le précédent numéro du Marol'infos, nous donnions une information SITCOM qui pouvait laisser à penser que c'était ce syndicat qui avait fait procéder à la remise en peinture des trois arrêts de bus du village, Or, il n'en est rien. Cette campagne de rafraîchissement a été initiée par le Département de Seine et Marne, propriétaire des édicules.
Encore merci à lui.

LES AMIS DU PATRIMOINE

Hommage à son président d'honneur



Maurice Charoy nous a quitté le jour de la Saint Jean, le 24 juin 2021 dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Arrivé à Marolles avec son épouse au moment de sa retraite dans la grande maison qu'il avait fait construire route de Barbey, il s'est tout de suite investi dans diverses associations marollaises comme la chorale par exemple ou le patrimoine
C'est à la demande de Philippe Levêque qu'il a constitué d'abord un groupe de travail pour recueillir le maximum d'éléments sur l'histoire de Marolles tant que beaucoup d'anciens étaient encore parmi nous. Avec Louis Peschard, Robert Wernoth, Jean-Claude Moulin, Valérie Mercier et Jean-Pierre Paviot, le groupe s'est mis à l'œuvre pour écrire ce qui deviendra « Marolles au fil des ans ».

Maurice Charoy s'était beaucoup intéressé à tout ce qui concernait la Préhistoire sur notre commune.

Le 27 décembre2002 était créée l'Association « les Amis du Patrimoine de Marolles sur Seine » dont il deviendra le président. Il s'occupa activement de la souscription pour l'édition du livre, réalisa la mise en œuvre du blason de la commune, s'investit dans l'organisation des Journées du Patrimoine.

Maurice Charoy était un homme distingué, cultivé, toujours prêt à rendre service et pratiquant une courtoisie que l'on ne rencontre plus guère aujourd'hui.

L'âge venant, il passa les rênes de l'association à Jean-Pierre Paviot et fût tout naturellement élu président d'honneur. Il resta encore actif notamment lors de la souscription pour la restauration des châsses de l'église.
La municipalité est reconnaissante pour toutes les actions qu'il a entreprises pour l'animation du village.

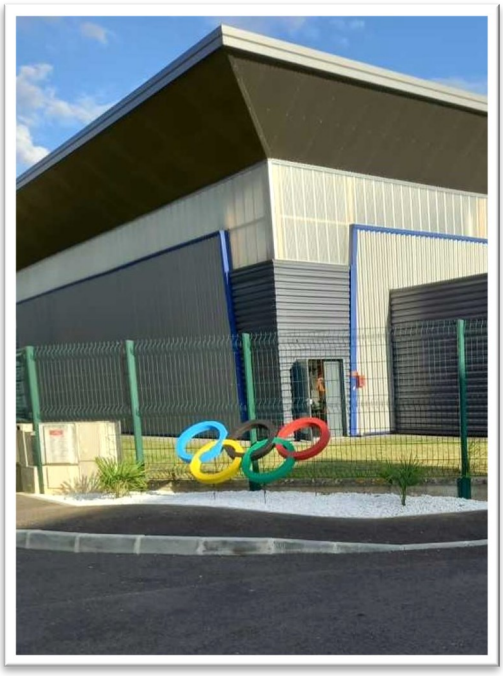
Désormais est venu le temps du repos éternel.

Nous garderons de toi, Maurice un souvenir ému.

Jean-Pierre Paviot
Président de l'Association

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 5 septembre 2021



C'est par une belle journée que s'est tenu le forum des associations le dimanche 5 septembre au gymnase des Gravelins. Le Pass obligatoire et le masque n'ont pas empêché la venue de nombreuses personnes pour s'inscrire ou découvrir les multiples associations que propose la commune de Marolles.
Merci à tous ces bénévoles qui font vivre le village.

D.Guérard
Adjoint aux festivités et associations



A.S. MAROLLES

Les 20 ans du Gymnase



Avec une année de retard pour cause de COVID, l'ASM va fêter les 20 ans du Gymnase **le samedi 6 novembre** en proposant les animations suivantes à toutes et à tous :

- De 14 h à 17 h, jeux en famille (équipe de 4 comprenant 1 adulte homme – 1 femme – 1 jeune de 10 à 18 ans – 1 enfant – de 10 ans) sur des stands animés par 4 ou 5 sections de l'ASM et des démonstrations de la part des autres sections.
- A partir de 17 h, remise des prix aux familles participantes suivie d'un vin d'honneur.
- De 18 h à tard dans la nuit, tournois de Football, de Basket et de Handball entre équipes composées de 5 joueurs âgés de 14 ans minimum avec obligation d'une féminine ou d'un Ado de 14 à 16 ans minimum par équipe.



Afin de rendre hommage à ceux qui ont porté ce projet de construction d'un gymnase dans notre village à la fin des années 1990, et dans le cadre du Label « Terre de jeux – Paris 2024 », cette fête est une invitation à tous les Marollais et Marollaises pour venir découvrir ce bel équipement sportif et challenger en famille dans l'après-midi puis entre amis dans la soirée.

Dès à présent réservez cette date sur votre agenda et composez vos équipes.

Les inscriptions pourront se faire à l'avance du 18 au 31 octobre pour les tournois de soirée.

Informations complémentaires auprès de Patrick LE FLOC'H (Tél : 07 77 36 32 66).

ASM
Association Sportive de Marolles

STAGES MULTISPORTS OCTOBRE 2021

But du stage : Découverte et pratique de plusieurs sports.

Encadrement : Un éducateur diplômé ayant une expérience multisports
Assisté d'une étudiante en formation BPJEPS

Durée et dates : 5 demies journées, du Lundi 25 au Vendredi 29 Octobre

Tranche d'âge : Groupe des « Petits » de 5 ans à moins de 8 ans
Groupe des « Grands » de 8 ans à moins de 12 ans

Horaires : Petits - le matin de 9 h 30 à 12 h
Grands - l'après midi de 14 h à 16 h 30

Nombre de participants : De 8 à 15 enfants par groupe

Activités proposées :

Sports co. (Foot – Basket – Hand)	Stade ou Gymnase
Jeux de raquettes	Stade ou Gymnase
Course d'orientation	Stade
Jeux traditionnels	Stade ou Gymnase
V T T	Stade ou Circuit

Participation demandée : **Forfait 5 jours : 35 €**
Paiement à l'inscription - Chèques Vacances et Coupons Sport acceptés

Renseignements complémentaires et inscriptions jusqu'au
Mardi 19 octobre 2021, dans la limite des places disponibles, auprès de :

- Patrick LE FLOC'H Tél : 07 77 36 32 66
5, allée Louis Braille - MAROLLES SUR SEINE

Association Sportive de Marolles
Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

ASM
Association Sportive de Marolles

MULTISPORTS BABY

Saison 2021-2022

Pour qui ? Enfants de 3 à 5 ans

Quand ? Mercredi 10 h - 11 h : Groupe 3-4 ans
Mercredi 11 h – 12 h : Groupe 4-5 ans

Où ? Gymnase des Gravelins à Marolles-sur-Seine

Activités proposées par cycle sur la saison :

Éveil gymnique – Jeux de ballons – Jeux d'adresse – Jeux de raquettes – Jeux d'opposition - Athlétisme

Encadré par un animateur diplômé BPJEPS

Cotisation annuelle : 120 €

Renseignements complémentaires et inscriptions,
dans la limite des places disponibles, auprès de :

Patrick LE FLOC'H Tél : 07 77 36 32 66
e-mail : asmarolles.77130@orange.fr

Association Sportive de Marolles
Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

A.S.M TAI CHI

Nouvelle saison 2021/2022

La saison 2021-2022 est lancée depuis le 5 septembre avec la participation au Forum des Associations et depuis le 13 Septembre pour la reprise des cours de TAI CHI , BODY BALL , TAI CHI MUSCULATION et le 23 SEPTEMBRE pour les cours de YOGA .

Quelques infos nouvelles :

- les cours de YOGA ont lieu désormais le JEUDI, de 17h30 à 19h et de 19h30 à 21h , dans la salle festive du Foyer Rural (salle plus grande que le Dojo) avec Adeline, nouvelle professeur remplaçant Andréa.
Reprise des cours le JEUDI 23 SEPTEMBRE.

- un nouveau cours vient d'être créé : le TAI CHI MUSCULATION, le MARDI de 19h15 à 20h15 toujours dans la salle festive du Foyer Rural .

- les cours Débutants Tai Chi restent inchangés : LUNDI 18h salle festive du Foyer Rural et JEUDI 11h30 à la Salle des fêtes.

Comme par le passé, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons lors des 2 cours d'essai gratuits vous permettant de voir si l'activité vous convient .

A bientôt parmi nous !

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :
le Président Ludovic JUSTE au 06 08 74 45 25
la Vice Présidente Annie CHERON au 06 06 41 84 97





A.S.M BASKET-BALL

Après une période compliquée nous avons repris le chemin du gymnase et des entraînements fin août pour le plaisir de tous.
C'est avec joie que nous avons pu vous revoir nombreux lors du forum des associations début septembre.

Cette nouvelle saison vient d'être lancée par les formations arbitre club et OTM table de marque organisées par le comité de basket-ball de Seine-et-Marne.
Nous remercions la boulangerie "Aux douceurs Marollaises" ainsi que le comité des fêtes de Marolles-sur-Seine pour la restauration (petit-déjeuner au gymnase et déjeuner à la brocante).

Pour information les rencontres de championnat reprendront progressivement courant octobre pour nos catégories U9, U11 et U13.

N' hésitez pas à venir encourager nos jeunes et à suivre nos résultats sur notre page Facebook "AS MAROLLES BASKET-BALL".

Bonne saison à tous !

A.S.M FOOTBALL

Une rentrée sous bon augure

Pendant une dernière saison blanche sans compétitions, et grâce à l'engagement de nos dirigeants bénévoles toutes les catégories ont pu tout de même bénéficier d'entraînements, tout en respectant la règlementation sanitaire en vigueur.

Le 4 juillet, au cours d'une Assemblée Générale avec une faible affluence, un nouveau bureau s'est mis en place pour préparer la nouvelle saison :



Président : Frédéric Fontaine
Vice-président : Yann Guinard
Secrétaire : Bilal Benhamed
Secrétaire adjoint : Patrick Le Floc'h
Trésorier : Nathalie Fontaine
Accueil : Michèle Honderlik

Les catégories suivantes ont été reconduites pour la saison 2021 – 2022 : U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – Séniors et anciens.

Vous pouvez nous retrouver au stade:
Pour les enfants :
Le mardi soir à 17 h 45 U10/U11
Le mercredi de 16 h 15 à 19 h 15 pour les U6/U7 et U8/U9
Pour les adultes :
Le mercredi soir à partir de 19 h
Si l'aventure vous tente, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Comité de Direction

A.S.M TENNIS DE TABLE

Thomas Guignat entraineur de tennis de table à Marolles !

Depuis 2020 nous profitons d'un entraineur de renom à Marolles-sur-Seine : **Thomas GUIGNAT.**

Il fait partie des meilleurs joueurs français de tennis de table du moment avec un beau palmarès à son actif mais surtout une véritable vocation pour transmettre son expérience pour notre plus grand plaisir !

Nous serions donc ravis de vous accueillir **les mercredis à partir de 18h30 jusqu'à 20h pour les plus jeunes** (à partir de 8 ans) au gymnase des Gravelins à Marolles et **le mercredi soir de 20h à 21h30 pour les étudiants et seniors.**

Convivialité et sportivité seront les mots d'ordres ! Venez taper la balle, vous défouler, progresser avec nos joueurs débutants et chevronnés.







Thomas GUIGNAT

- Classement actuel 312ème *français (N183 au mieux)*

- 8 Titres de champion de France UFOLEP *en individuel (le plus titré de l'histoire, série en cours)*

- Joueur de PROB *(2013) Pontault Combault*

- Sparing Partner de l'equipe de France filles à L'INSEP *pendant*

Contacter Franck SAULAY au 06 83 85 85 85
ou venez directement nous rencontrer sur les plages horaires réservées au club.

ASSOCIATION SPORTIVE DE MAROLLES

Section ELAN SPORTIF

Gym – Fitness

Zumba -step

ZUMBA FITNESS

Alors inscrivez-vous

DANS LE GYMNASE

LUNDI 19h00 à 20h00: RENFORCEMENT MUSCULAIRE:
MERCREDI 19h30 à 20h30: STEP
JEUDI 9h à 10h00: GYM DOUCE
VENDREDI 19h00 à 20h00: ZUMBA

Matériel fourni pour tous les cours, prévoir juste bouteille d'eau, serviette et des baskets propre et adaptés.

Pour tous renseignements complémentaires

Céline (Présidente) au 06.61.06.44.83 ou chauviere.celine@gmail.com

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
SANS PRESENTATION A CHACUN DES COURS D'UN QR VALIDE OU TEST PCR NEGATIF DE MOINS DE 72H, IL NE SERA IMPOSSIBLE DE PRATIQUER DE SPORT

COTISATION ANNUELLE POUR 4 COURS PAR SEMAINE:
= 120 € → Adulte = 90 € → Ados de 15 à 18 ans

Règlement en 3 chèques, encaissement par trimestre

INSCRIPTION

ASM Section Tennis

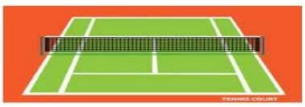
SAISON 2021/2022

TARIF COTISATIONS ET HORAIRES DES COURS

	Cours avec licence	TARIF
Mini-tennis (dès 4 ans)	jeudi de 17h15 à 18h00	150 € (3 x 50 €)
Ecole de tennis 1	jeudi de 18h00 à 19h00	168 € (3 x 56 €)
Ecole de tennis 2	jeudi de 19h00 à 20h00	168 € (3 x 56 €)
Ados Adultes	samedi de 09h00 à 10h00 samedi de 10h00 à 11h00	168 € (3 x 56 €) 210 € (3 x 70 €)

A l'inscription 3 chèques prélevés au trimestre.
Pour les cours du jeudi groupe en fonction du niveau

NOUVEAUTES



Possibilité d'accès au cours extérieur de Marolles sur Seine
situé Rue du stade dans l'enceinte du stade

	Loisirs sans licence	TARIF
Mineur	Accès court extérieur à l'année	40 €
Majeur	Accès court extérieur à l'année	70 €
	Loisirs sans licence	
Mineur Eté	Accès court extérieur Juin à Août	15 €
Majeur Eté	Accès court extérieur Juin à Août	30 €

CONTACT POUR INFOS COMPLEMENTAIRES ET INSCRIPTIONS
Alexandre (Président) : 06-47-18-84-49
Patrick (Secrétaire) : 07-77-36-32-66



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 19 septembre 2021

L'Association des Amis du Patrimoine de Marolles sur Seine organisait à l'occasion des Journées du Patrimoine, une balade dans le village entre l'église Saint-Germain et l'ancien prieuré de Saint-Donain. La découverte des emplacements de l'église Saint-Georges, du château fort, des grosses propriétés des bords de Seine évoquant la vie de leurs occupants au XIXe et XXe siècle a ravi un auditoire très attentif.

Il est dommage que trop peu de monde nous ait rejoints et la question se pose de l'intérêt des marollais, surtout nouveaux arrivés, pour la riche histoire de leur commune !

Néanmoins, la balade s'est poursuivie dans les champs jusqu'à Saint-Donain où le propriétaire de la ferme, Pascal Billard que nous remercions vivement, nous a accueillis et a évoqué pour nous son enfance à l'époque du Général Curnier.
La dernière étape chez un membre de l'association autour d'un pot convivial offert aux visiteurs a clôturé cet après-midi.







Jean-Pierre PAVIOT

COMITÉ DES FÊTES

Heureux de vous retrouver !



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne rentrée. Nous allons pouvoir reprendre nos activités à peu près normalement, avec pass sanitaire obligatoire.

Le dimanche 19 septembre, a eu lieu la brocante dans l'enceinte de la salle des fêtes. Cette fois-ci, la météo a été clémente et une soixantaine d'exposants ont pu proposer leurs objets. Environ 1000 personnes ont pu venir chiner tranquillement, avec pass sanitaire et bracelets.

Le samedi 25 septembre, la soirée « Années 80 » a réuni 135 personnes. L'ambiance était au rendez-vous après ces mois sans pouvoir faire la fête. Le couple « Night and Day » nous a proposé des jeux musicaux sous forme de quizz sur les années 80 puis nous a fait danser une bonne partie de la nuit. Le repas a été préparé par le traiteur Depreytère et a satisfait nos papilles.



Les mois à venir seront riches d'évènements qui, nous l'espérons, satisferont le plus grand nombre d'entre vous :

- Le **samedi 9 octobre** : **Concours de belote** au foyer rural. Un lot à chaque participant
- Le **dimanche 10 octobre** : **Après-midi jeux de société** au foyer rural où vous pourrez venir découvrir et jouer avec vos enfants à une multitude de jeux de société
- Le **vendredi 19 novembre** : **Apéritif spécial « Beaujolais Nouveau »** au foyer rural avec saucissons et fromages en accompagnement
- **Week-end du 27 et 28 novembre** : Préparons Noël, avec la participation de la municipalité. Le **samedi 27 novembre**, un **spectacle musical** destiné aux enfants à la salle des fêtes, suivi d'un goûter avec le Père Noël, de l'illumination du sapin et d'un feu d'artifice. Le **dimanche 28 novembre, marché de Noël** à la salle des fêtes. Les inscriptions sont ouvertes au 06.74.13.88.17. Vous y trouverez pleins d'idées cadeaux pour vos fêtes de fin d'année.
- Le **vendredi 31 décembre** : **Réveillon** de la Saint-Sylvestre.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook « Comité des Fêtes de Marolles sur Seine » pour vous informer régulièrement de nos manifestations.

A bientôt.
L'équipe du Comité des Fêtes

MAROLLES EN SCÈNE

Concert gratuit



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié vous informe qu'à partir du mercredi 15 septembre 2021, et tous les mercredis suivants, de 13h45 à 17h45, vous pouvez venir nous rejoindre à la maison pour tous, pour participer à diverses activités (belote, tarot, jeux de sociétés…)

Une collation vous est offerte.

Nous vous attendons.

Pass sanitaire et masque obligatoires.

La Présidente
Mme Moulin



AIDE AUX DEVOIRS

L'école a repris et **L'AIDE A LA LECTURE ET AUX DEVOIRS** reprend également. Nous sommes une équipe de bénévoles motivées et nous aidons gratuitement les enfants dans leurs devoirs. Nous accueillons les enfants du CP au CM2. Les séances de déroulent à la MAISON POUR TOUS le mardi et jeudi de 17h à 18h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer que ce soit pour inscrire votre enfants mais aussi pour rejoindre notre équipre de bénévoles.

DEBUT DES COURS LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2021.



RÉUNION PUBLIQUE

Future ZAC du Moulin

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a organisé le vendredi 17 septembre 2021 au soir une réunion d'information sur l'état d'avancement du projet. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu poser leurs questions.

Rappelons que cette ZAC prendra la place de ce qui devait être le parc de loisirs dédié à l'épopée napoléonienne et se situera en face de l'usine Knauf.



Si certaines réponses ont été évasives, beaucoup de points ont été éclaircis par Jean-Marie Albouy, président de la communauté de communes et Guillaume Forestier, directeur.

Affaire à suivre en 2022.



Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

NOTRE VILLAGE EN PHOTOS










ATTENTION

au monoxyde de carbone

A l'approche de l'hiver, la commune souhaite rappeler que la vigilance de chacun est essentielle pour éviter les intoxications mortelles.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, **incolore, inodore, sans saveur et non irritant.** Il se diffuse rapidement dans l'atmosphère pour former avec l'air un mélange très toxique pour l'homme.

Le CO provient de la copmbustion incomplète de matières carbonnées (gaz naturel ou butane, bois, charbon, pétrole, propane, essence, fioul)

Nos conseils:

- Faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel chaque année
- Aérez vos pièces 10 minutes par jour
- Respectez le mode d'emploi de vos appareils
- Installez des détecteurs de fumée et de CO chez vous
- Faites ramoner vos conduits de fumée très régulièrement

RAPPEL

Entretien des trottoirs

Les propriétaires ou les locataires occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, ont obligation de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté. De même, en cas de neige et de verglas, les propriétaires et les locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leurs propriétés et de les mettre en cordon en limite d'emprise afin de maintenir un passage piéton.



Etat civil

Baptême civil, mariages



Liam SCHMITT
24 juillet 2021



M.Jean-Baptiste JAILLOT et
Mme Stéphanie BARBIER
Le 21 août 2021



M.Vincent TROTIN et
Mme Aurélie FUHRER
Le 21 août 2021

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)